

COMMUNE DU HEZO

56450

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 FEVRIER 2018*(Affiché en Mairie et mis en ligne sur lehezo.com dans les 7 jours suivant la réunion conformément à l'article L2121-25 du CGCT)*

L'an deux mille dix-huit, le douze février, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune du Hézo, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Loïc LEBERT, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux :

<u>En exercice</u> : 15	<u>Présents</u> :	14 jusqu'à 19h27	<u>Votants</u> :	14 jusqu'à 19h27
		15 à partir de 19h27		15 à compter de 19h27
		14 à partir 20h25		14 à compter de 20h25

Date de convocation du Conseil Municipal : 8 février 2018

PRESENTS :

Loïc LEBERT - Bernard CLICQ - Marie-Christine CHAMPLON - Sandrine ORAIN - Jean-Pierre ROY - Florence FRANCOIS - Thierry ROCHER - Philippe GAIN - Marie-Françoise LE CADRE - Christophe LE GAL - Thierry ROCHER - Ehouarn DE BONVILLER - Dominique ALOS - Fabrice NINERAILLES - Régine LE PICHON - Pierre CARROT.

EXCUSE : M Philippe GAIN jusqu'à 19h27 et à partir de 20h25.

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Régine LE PICHON

N°	Objet	Résultat du vote
1	Convention de prestation « paye » avec le CDG56 – Renouvellement	Unanimité
2	Indemnité de conseil 2017 allouée au Comptable du Trésor.	Unanimité
3	BP 2018 – Autorisation d'engagement et de mandatement des dépenses d'investissement avant le vote du budget de la Commune	Unanimité
4	Convention pour la répartition des frais de fonctionnement pour un enfant du Hézo scolarisé en classe ULIS – THEIX-NOYALO	Unanimité
5	Modification de l'organisation du temps scolaire – Retour à la semaine de 4 jours	12 POUR, 00 CONTRE, 03 ABSTENTION
6	Composition du CCAS – Abrogation et remplacement de la délibération n°31/2017 du 6 novembre 2017	Unanimité
7	Echange de parcelles entre les époux BOYCE et la Commune du HEZO – Abroge et remplace les délibérations du 6 février 1993 et du 13 décembre 2013.	Unanimité
8	Modification des statuts de Golfe du Morbihan-Vannes Agglomération	00 POUR, 14 CONTRE, 00 ABSTENTION
9	Convention pour la mise en réseau des Médiathèques	00 POUR, 11 CONTRE, 03 ABSTENTION



Le 13 février 2018,

Le Maire,
Loïc LEBERT